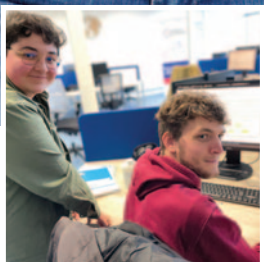


Les cahiers de la ruralité

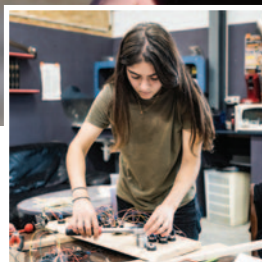
N° 2
PRINTEMPS
2022

Village

JEUNESSE : LE PRINTEMPS DES CAMPAGNES



LE GRAND ANGLE
Étudier, travailler
et vivre là



L'ENTRETIEN
Il faut agir pour permettre
aux jeunes de rester vivre au pays

POLITIQUES EN CAMPAGNE

En cette année d'élection présidentielle, il nous semblait essentiel d'aborder les grands enjeux de la ruralité, trop souvent absents des débats.

Depuis 2019 et le lancement de l'Agenda rural, un véritable plan d'actions en faveur de la ruralité a été mis en place par le Gouvernement. Mobilité, attractivité des centres bourgs, qualité de vie, numérique, logement, santé, etc. une multitude de thématiques est abordée, avec, à chaque fois, des outils mis à la disposition des collectivités et des citoyens.

Deux ans après le lancement de cet Agenda rural, *Village* a souhaité porter un regard éclairé et critique, sur ces politiques publiques et sur l'ensemble des actions déployées par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT). Les répercussions sont-elles positives ? Les citoyens et les collectivités locales s'emparent-ils aisément de ces outils ? Et quelles sont les retombées des politiques menées par l'Europe, la Région, le Département, les Établissements publics de coopération intercommunale ?

C'est à toutes ces questions que vont répondre, au fil des numéros de *Village*, ces *Cahiers de la ruralité*.

Et ce par grandes thématiques : la mobilité dans le précédent numéro, la jeunesse pour cette deuxième livraison. Cette jeunesse qui choisira peut-être de vivre et travailler demain dans les campagnes. Au travers de reportages en région, de points de vue d'experts et d'informations pratiques, nous avons aussi voulu fournir des informations pratiques pour que ceux qui s'engagent dans les villages aient accès aux outils indispensables à la mise en œuvre de leur projet.

Sylvie Le Calvez, directrice de publication.



ÉTUDIER, TRAVAILLER ET VIVRE LÀ

Accès au logement, aux services, à la culture, aux études supérieures...

Entre jeunes des villes et des campagnes, les inégalités persistent. Pour les réduire et garantir une meilleure égalité des chances, les initiatives locales, soutenues par l'État et les collectivités, se multiplient tous azimuts.

Par Sylvie Le Calvez et Axel Puig



Pour poursuivre leurs études tout en restant vivre dans le bocage normais, Safia et Edmond ont opté pour le campus connecté.

© Sylvie Le Calvez

En ce jour d'hiver, Safia et Edmond stationnent leur voiture sur l'immense parking de Normand'innov. Installé sur la commune de Caligny, dans l'Orne, le complexe de recherche, de formation et d'industrie est situé en pleine campagne, à six kilomètres de Flers. 1 750 salariés travaillent ici, principalement dans le domaine de la sous-traitance automobile, notamment pour l'entreprise Faurecia. La

vingtaine, Safia et Edmond ne font pas partie de ce bataillon de salariés. S'ils se rendent sur le site de Caligny, c'est pour poursuivre leurs études au sein du tout jeune campus connecté porté par l'agglomération de Flers. Initiés en 2019 par l'État, ces derniers se développent petit à petit, au point qu'on en compte aujourd'hui 89, répartis partout en France. Labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Inno-

vation, ils s'établissent loin des villes universitaires et proposent à des jeunes ou des personnes en reconversion de suivre des études supérieures à distance, avec un tutorat. Ces nouveaux équipements, qui rapprochent les études supérieures des jeunes ruraux, contribuent à réduire une inégalité persistante entre villes et campagnes. Une étude commanditée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) révèle en effet que la

Le grand angle

part des jeunes qui disposent d'un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle est deux fois plus faible en milieu rural très peu dense (7,3 % des 18-29 ans) qu'en milieu urbain (15,4 %). Dans le domaine des études supérieures, mais aussi dans ceux de l'accès aux services de proximité, de la santé, ou de la mobilité, les jeunes qui vivent à la campagne partent souvent avec un handicap que des politiques publiques et des initiatives locales tentent de corriger.

Vivre dans le bocage

À Caligny, grâce au campus connecté, Safia et Edmond suivent ainsi leurs études tout en vivant dans la campagne qui leur est chère. Ils ont à disposition des ordinateurs derniers cris pour les cours

en visio ou les exercices en ligne. Après une première année de médecine et une licence de droit à Caen, Safia s'est rendu compte qu'elle se trompait de voie. Passionnée de programmation informatique, elle décide d'en faire son métier. « *Mais les compétences que j'avais acquises en autodidacte ne suffisaient pas, raconte-t-elle. Je me suis donc inscrite en BTS Systèmes informatiques aux organisations via le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Le campus connecté est une aubaine car je ne voulais ni étudier depuis chez mes parents, ni payer un loyer dans une grande ville.* » À ses côtés, Edmond connaît une autre trajectoire. Après une licence en économie-gestion à Flers puis une courte expérience dans un cabinet comptable, il souhaite se tourner vers... la diététique ! « *Le campus*

« Le campus connecté est une aubaine car je ne voulais ni étudier depuis chez mes parents, ni payer un loyer dans une grande ville. »

connecté me permet de continuer à vivre dans le bocage. Pour le moment, je fais une remise à niveau en sciences pour postuler à un BTS. Si je suis pris, je me déciderai à partir mais dans tous les cas, je reviendrai par ici. J'ai envie de m'investir là où vivaient mes ancêtres », dit-il. Ouvert en septembre 2021, le campus de Caligny accueille actuelle-

Safia et Edmond bénéficient du soutien de Sébastien Seguin qui leur livre des conseils en matière d'organisation, voire les aide à trouver un stage.



© Sylvie Le Calvez



© La Smalah

Dans les Landes, l'association la Smalah propose un séjour durant lequel les jeunes du pays peuvent faire le point sur leur avenir.

ment trois élèves. C'est peu pour une salle qui compte dix postes de travail. « Mais c'est normal car il vient d'être créé, défend Sébastien Seguin, accompagnateur des jeunes. Celui de Saint Lô (à une soixantaine de kilomètres de Caligny) est ouvert depuis un an et compte neuf inscrits. »

La place de Sébastien dans le dispositif est déterminante. Il soutient le projet des étudiants, apporte des conseils en termes d'organisation, voire les aide à trouver un stage. Travailleur social, ex-directeur du Foyer de jeunes travailleurs de Flers, son appui est aussi psychologique quand le doute s'installe, surtout en ces temps de Covid. « Le campus est une solution pour ceux

qui sont fragilisés psychologiquement, qui souhaitent rester sur le territoire, qui ont des enfants en bas âge ou qui manquent d'argent », analyse-t-il.

À côté du campus, se trouve une école d'ingénieurs spécialisée en innovation (l'Ensi), un laboratoire d'analyse des matériaux, des bâtiments d'entreprise, une conciergerie, etc., dans lesquels ont investi les pouvoirs publics. « Cet écosystème est la clé du succès. Sans ces investissements, les multinationales présentes sur ce pôle ne seraient plus là depuis longtemps, explique Yves Gouasdoué, président de Flers aggro et vice-président du syndicat mixte Normand'innov. Tous les partenaires publics agissent de concert,

de la collectivité locale à la Région. L'État joue le rôle d'impulseur et de facilitateur. » Dans le cas du campus connecté, l'État apporte ainsi 250 000 € sur cinq ans, la Région la même somme et la communauté d'agglomération l'équivalent de 200 000 € par la mise à disposition de Sébastien pour cinq ans.

À l'école de la ruralité

À plusieurs centaines de kilomètres au sud de Caligny, un campus d'un tout autre genre a vu le jour. Au milieu des pins, à deux pas des plages et des vagues landaises, la Smalah n'en finit plus d'innover depuis sa création en 2017. « Nous nous sommes rassemblés autour du constat que notre village de Saint-Julien-en-Born était dynamique en été, grâce aux emplois saisonniers, mais qu'il fallait le faire vivre le reste de l'année. La Smalah est une boîte

Selon le recensement de 2018, les jeunes ruraux représentent 30 % des 17,7 millions de Français âgés de 3 à 24 ans. À partir de 18 ans, ce ratio tombe à 25 %. Quelque 20 % des jeunes résidant en milieu rural partent vivre en ville à l'âge de 18 ans.



© La Smalah

Avec son campus rural, Territoires communs, La Smalah propose aussi des formations de six mois autour du numérique.

à outils au service d'un territoire rural », lance Vincent Pechaud, l'un des fondateurs de l'association. Très vite, cette dernière lance des projets qui font tilt. Un café associatif d'abord, puis un hangar partagé qui héberge une designeuse textile, des fabricants de planches de surf... et en 2019, un atelier de fabrication collaborative qui œuvre dans les domaines de l'habitat, de la mobilité et de l'alimentation. En tout, dix

salariés y travaillent désormais, aussi bien pour mener à bien des idées concrètes comme la création d'une conserverie, la fabrication d'outils destinés aux maraîchers locaux ou le recyclage de batteries dans des quads électriques, que pour animer des stages et des ateliers. Impliquée depuis ses débuts dans l'éducation aux médias et au numérique, la Smalah est devenue, presque naturellement, un acteur de

« Nous priorisons les jeunes qui viennent du coin. L'idée est qu'ils puissent construire le territoire de demain. »

1,5 MILLION POUR L'EXPÉRIMENTATION

Revitaliser les espaces ruraux pour et par les jeunes. En juin 2019, l'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) a lancé l'appel à projets « Les jeunes en milieu rural ». Doté d'1,5 million d'euros, il vise à soutenir des expérimentations favorisant l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque, la création d'activités économiques pour et par les jeunes, la mobilité, ainsi que leur socialisation. Dix projets ont été retenus, financés à hauteur de 50 % maximum par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ).

www.injep.fr

la formation. « Nous avons répondu à un appel à projets de l'Injep (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire). Le dossier a été retoqué mais il a atterri sur le bureau de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui nous a fourni une enveloppe de 120 000 € pour porter un dispositif expérimental sur trois ans », raconte Vincent. Le dispositif en question est un campus rural que les Landais ont appelé Ter-

ritoires communs. Les programmes de formation s'articulent autour d'une même thématique : le numérique. « *Bivouac s'adresse à des jeunes de 18 à 30 ans. C'est un séjour de remobilisation de 21 jours qui a pour but de leur redonner le goût de la création, de renouer avec le collectif. Nous travaillons avec Pôle emploi et la Mission locale. Certains jeunes n'ont pas mis les pieds à l'école depuis deux ans ou ont décroché de leur mission* », poursuit Vincent. La vingtaine, Mélie Coeugnet a expérimenté le dispositif après une formation universitaire en langue puis une expérience en restauration qui lui a laissé un goût amer. « *À la fin de l'été 2020, j'étais perdue. Je ne voulais pas retourner travailler dans la restauration. On m'a conseillé le séjour Bivouac pour essayer d'y voir plus clair* », dit-elle. Au cours du stage, et notamment grâce à la réalisation

collective d'une borne d'arcade, Mélie découvre l'univers du numérique. Une révélation. « *Je me suis passionnée pour le codage et l'électronique. Je me suis rendu compte que je voulais en faire mon métier.* » Pour se perfectionner, elle se tourne à nouveau vers le campus rural de Saint-Julien-en-Born qui vient justement d'ouvrir une formation de six mois intitulée Numérique et territoires. Elle y apprend à créer un site Internet, une appli, à monter une vidéo, à gérer une base de données. Elle bénéficie aussi de 35 heures de philosophie, de 30 heures de français et de sport et même d'une heure de yoga par semaine ! « *Cette formation m'a sortie de ma solitude. Je me suis tout de suite sentie écoutée* », dit-elle. À l'issue, elle a surtout trouvé un service civique puis un emploi en tant que conseillère numérique au Pays basque.

À ce jour, une trentaine de jeunes comme Mélie ont réalisé un séjour Bivouac, tandis que la formation Numérique et territoires en est à sa deuxième promotion. « *Pour l'ensemble des programmes, nous mobilisons un budget annuel de 200 000 €, financé principalement par l'ANCT, la Dreet (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), le département, la Région et la fondation Orange*, souligne Vincent qui assure la direction de Territoires communs. *Nous priorisons les jeunes qui viennent du coin. L'idée est qu'ils puissent construire le territoire de demain.* »

En service pour la campagne

Face au plateau de l'Aubrac enneigé, Maeva Sénéchal et Manon Riedinger dessinent le territoire de demain à coups de pioches et de



© CJS Fayl-Billot

LES ADOS S'ORGANISENT EN COOPÉRATIVE

Ils ont lavé des voitures, repeint des rambardes, désherbé un cimetière, fait du maraîchage... L'été, les jeunes de Fayl-Billot ne chôment pas ! Depuis deux ans, la commune de Haute-Marne réputée pour son école nationale de vannerie et d'oséiculture abrite une coopérative jeunesse de services (CJS). « *Notre objectif est de donner envie aux adolescents de rester sur le territoire. De 16 à 18 ans, par l'intermédiaire de la coopérative, ils peuvent proposer des services à la population et aux collectivités* », explique Laurence Bresard, présidente de l'association Access qui, depuis 1988, œuvre pour la jeunesse locale. Sous l'égide de la Fabrique coopérative, l'association a fédéré de nombreux partenaires : des entreprises,

des collectivités locales, des enseignants, des familles. Elle a aussi bouclé un budget annuel de 20 000 € grâce à l'aide de l'État (Fonds de développement pour la vie associative), de la Caf, des collectivités locales, de la MAE, du Crédit agricole et de la fondation Macif. « *Cette somme finance les deux animateurs encadrants et les deux minibus qui permettent aux jeunes les plus éloignés de participer* », souligne Laurence Bresard. Ainsi accompagnés, les adolescents font tourner leur coopérative le temps de l'été. La première semaine, ils suivent une formation en gestion, apprennent à faire des devis, des factures, des flyers pour trouver des clients. Comme dans n'importe quelle coopérative d'activités et d'emploi, ils perçoivent un salaire. L'an dernier, à dix, ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 11 000 € qui leur a permis de gagner chacun 410 €. « *Les jeunes ont été surpris quand ils ont découvert que 50 % de la somme partaient dans les charges, s'amuse la présidente d'Access. Pour la plupart, c'est une première expérience du monde du travail. Ils nouent des contacts avec les forces vives du territoire, ce qui leur ouvre des perspectives. Sur les douze jeunes de la première année, sept ont passé le Bafa.* » Au niveau national, 52 CJS étaient en activité en 2021, dont onze en milieu rural.

Le grand angle

brouettées. En octobre, les deux jeunes femmes ont débarqué dans le village aveyronnais de Salles-Curan (1 000 habitants) pour y effectuer un service civique de six mois. Leur mission : aider l'association locale Alliance et vie à créer un potager pour nourrir les 150 enfants qui fréquentent les cantines de la commune. « *L'idée est d'être autonome en pommes de terre, carottes, choux, navets, endives et salades* », précise Alain Pouvreau, le président de l'association, devant une succession de buttes qui sommeillent sous bâches. Pour concrétiser son idée, Alain s'est tourné vers In site qui a créé le concept d'Erasmus rural (voir *Village* n° 149). Née dans le Gers, financée par des fonds publics (ANCT) et privés (fondation AG2R et dons), l'association utilise l'outil du service civique au profit

UNE CORDÉE POUR S'ORIENTER

« *Les élèves méconnaissent le monde du travail et manquent de référence sur les métiers. Nous leur montrons que les études supérieures s'adressent aussi à eux.* » Principal du collège de Marcillat-en-Combraille (Allier, 900 habitants), Laurent Fournier est un défenseur des Cordées de la réussite, un dispositif qui vise à lutter contre l'autocensure et susciter l'ambition scolaire. Son établissement de 95 élèves y participe depuis plus de cinq ans. Il bénéficie d'un partenariat avec le département Génie logistique et transports de Montluçon, ville située à 25 km du collège. Concrètement, dès la quatrième, des élèves d'IUT viennent présenter les formations universitaires aux enfants. Ces derniers réalisent ensuite, par petits groupes, un cas pratique, en l'occurrence une chaîne logistique qu'ils présentent un mois plus tard dans les locaux de l'IUT. L'année suivante, les étudiants reviennent pour un temps d'échange avec les troisièmes. La dernière année au collège est marquée par des visites d'entreprises. « *L'an dernier, les élèves sont allés au zoo de Beauval où ils ont découvert comment s'organisait l'approvisionnement en nourriture des animaux* », ajoute le principal. En 2021-2022, comme à Marcillat-en-Combraille, 200 000 élèves bénéficieront des actions mises en place par les 800 Cordées de la réussite de France.

www.cordeesdelareussite.fr

des villages et des associations qui portent des projets dans le domaine de la culture, de la solidarité, de

l'environnement ou du patrimoine. Contactée par Alain, In site a ainsi rédigé une petite annonce sur son

Maeva (à droite) et Manon (à gauche) réalisent un service civique de six mois dans un village aveyronnais.



© Axel Puig



© Axel Puig

Les deux jeunes femmes créent un jardin permacole pour nourrir les enfants du village. Elles s'occupent aussi des 40 poules de l'association Alliance et vie.

site présentant la mission. Quelques semaines plus tard, Maeva et Manon ont débarqué dans le Lévézou. Moyennant un salaire de 473 € par mois (pour 24 h de travail hebdomadaire), elles ont en

« Cette expérience me permet de mieux me situer et me conforte dans l'idée de quitter Paris. »

charge la création d'un jardin permacole perché à 800 mètres d'altitude et la gestion des 40 poules de l'association. « *Le terrain a été fourni par la mairie, tout comme le logement des filles* », souligne Alain, tandis que Maeva et Manon

s'approchent de la serre que réchauffe timidement le soleil de février. « *Quand nous sommes arrivées, ce n'était qu'une prairie en pente, il y avait tout à faire. On a multiplié les allers et retours avec des brouettes pour enrichir le sol avec du fumier, du crottin et des feuilles* », sourient-elles.

À respectivement 23 et 25 ans, Maeva et Manon ont choisi de faire une pause, d'interroger leur avenir et d'expérimenter la vie rurale. Maeva a grandi à Paris. Après un Master en économie à la Sorbonne, elle a expérimenté le *woofing* avant de se laisser séduire par ce projet autour de l'autonomie alimentaire. « *Entre Salles-Curan et Paris, je vis les deux*

extrêmes, dit-elle. *Je cherchais à changer de vie. Cette expérience me permet de me situer et me conforte dans l'idée de quitter Paris.* » À ses côtés pour ces six mois, Manon partage les mêmes convictions écologiques. « *Je voulais faire un service civique en lien avec le bio* », explique l'Alsacienne, titulaire d'un Master en communication. Après dix mois en tant que chargée de communication, la jeune femme s'est rendu compte qu'elle avait « *trop d'énergie pour rester derrière un bureau* ». Comme Maeva, sa vie, elle l'imagine désormais loin des grandes villes. Et pourquoi pas dans ce monde rural où s'esquissent de nouvelles perspectives pour la jeunesse.

ALLER PLUS LOIN :

- Tout savoir sur les campus connectés : www.etudiant.gouv.fr/les-campus-connectes-1075
- In Site : www.insite-france.org • La Smalah : www.la-smalah.fr
- 2022 est l'année européenne de la jeunesse : europa.eu/youth/year-of-youth_fr

DE JEUNES DIPLÔMÉS AU SERVICE DE LA RURALITÉ

C'est un contrat gagnant-gagnant qui profite autant aux jeunes qu'aux territoires ruraux. En avril 2021, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales a lancé le Volontariat territorial en administration (VTA). Ce programme permet à des communes, intercommunalités ou Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) d'embaucher de jeunes diplômés (minimum bac + 2 en droit public ou droit des collectivités locales, gestion de projets, urbanisme, développement territorial...) en échange

d'une aide de 15 000 € par an. Sous réserve d'acceptation par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ces derniers peuvent bénéficier d'un CDD de 12 à 18 mois. Pour les jeunes, le VTA permet d'acquérir une première expérience professionnelle. Quant aux collectivités, elles peuvent obtenir un précieux coup de main en matière d'ingénierie, de montage de projets ou de veille juridique et financière.

Toutes les offres sur <https://vta.anct.gouv.fr/>

UN PORTAIL POUR TROUVER LE BON CAP

Pour user de ses droits, encore faut-il les connaître. C'est ce constat qui a guidé la création, par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de La Boussole des jeunes. Se préparer à un entretien d'embauche, trouver une auto-école proposant le permis à 1 euro, financer sa formation, obtenir un garant pour son logement... ce portail numérique oriente les jeunes de 15 à 30 ans vers les dispositifs qui leur sont dédiés. Lancé en 2017, La Boussole des jeunes peine toutefois à se déployer puisqu'elle n'est présente

que dans une trentaine de communes ou intercommunalités. Certaines collectivités ont d'ailleurs décidé de créer leur propre outil. C'est le cas par exemple du département du Tarn qui, dans le cadre de son plan jeunesse doté de 83,2 millions d'euros pour l'année 2019, a lancé un site très ergonomique (www.pourlesjeunestarnais.com).

www.boussole.jeunes.gouv.fr

www.ljeunesolution.gouv.fr est un autre portail qui regroupe une multitude d'offres d'emplois, de stages et de formations.

TROIS FABRIQUES ANIMÉES PAR LES JEUNES RURAUX

Du 17 au 30 juillet, 300 jeunes du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), issus de toute la France, vont se retrouver durant un camp national organisé dans l'Orne, à quelques kilomètres de la rédaction de *Village*. À travers des équipes locales,

des camps, des manifestations culturelles, des formations, de l'accompagnement à l'installation agricole... ce mouvement d'éducation populaire, né en 1929, rassemble quelques milliers de jeunes désireux de contribuer au développement durable de

leurs villages. Il anime aussi trois lieux permanents, les Fabriques du monde rural, dans l'Ain, la Creuse et en Haute-Saône. On y trouve des espaces de travail, de détente ainsi que des salles où se tiennent des formations, des spectacles, des débats, des chantiers participatifs, des ciné-soupes... ouverts à tous. « *Bientôt ces lieux pourront également héberger des groupes* », précise Jade Bernard-Grignola secrétaire nationale du mouvement. Ces lieux, tout comme le mouvement, sont gérés et animés par les jeunes eux-mêmes, une précieuse vitalité pour les campagnes.

Tél. : 01 48 10 38 30. www.mrjc.org



© MRJC



© Un toit en Gâtine

MOBILE EN TINY

La cuisine est équipée d'un micro-onde et de plaques de cuisson. Juste à côté, se trouvent la salle de bain, les toilettes sèches, un coin salon cosy tandis qu'un escalier en bois mène vers une chambre en mezzanine. Au sol, l'habitation n'excède pas les 15 m². Et, cerise sur le gâteau, elle se déplace au gré des besoins et répond aux exigences du développement durable. Des tiny houses comme celle-ci, l'association Un toit en Gâtine en possède six. La première a été mise en service en 2017 et depuis, une vingtaine de jeunes ont pu les occuper le temps d'un stage ou d'un apprentissage. « *En 2015, un diagnostic de territoire dans le bocage Bressuirais et la Gâtine (Deux-Sèvres) a montré que beaucoup de communes ne disposaient pas d'offre locative adaptée pour les jeunes travailleurs. L'habitat léger et mobile nous est apparu comme une bonne option pour amener le logement au plus près de l'emploi* », raconte Valérie Leloup, directrice de cette association qui, depuis 35 ans, œuvre pour l'accès au logement, en gérant notamment un Foyer des jeunes travailleurs, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou

encore une structure d'accueil pour mineurs non accompagnés. Originale, cette idée a séduit de nombreux partenaires, à commencer par l'État qui a primé le projet dans le cadre du programme Investissements d'avenir. Ce dernier a financé 50% des 350 000 € nécessaires à la construction des six tiny houses qui selon les besoins sont déplacées dans différents villages de la Gâtine. « *Elles sont destinées à des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité professionnelle, reprend Valérie Leloup. Qu'ils soient apprentis, stagiaires ou employés, ils doivent être capables de payer le reste à charge. La redevance mensuelle est de 400 € (comprenant les factures d'eau et d'électricité), mais grâce au soutien de la Caf, les jeunes bénéficient d'une aide au logement exceptionnelle.* » En effet, l'association Un toit en Gâtine plaide pour que l'habitat mobile et léger devienne éligible aux allocations logements. « *C'est un enjeu essentiel pour le monde rural* », soutient Valérie Leloup.

Tél. : 05 49 64 32 52. www.toitengatine.fr

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont souligné combien il était essentiel de réduire la fracture numérique. Depuis 2017, 7 200 écoles rurales ont bénéficié du programme « Écoles numériques innovantes et ruralité ». Le ministère de l'Éducation nationale a engagé 32,6 millions d'euros pour améliorer l'équipement numérique des établissements et favoriser les apprentissages.



© Smalah JLC

« IL FAUT AGIR POUR PERMETTRE AUX JEUNES DE RESTER VIVRE AU PAYS »

Bien qu'attachés à leur lieu de vie, les jeunes ruraux sont nombreux à partir en ville pour étudier. Ceux qui restent se retrouvent plus éloignés des dispositifs publics, de la formation et de l'emploi que leurs homologues urbains. **Christophe Moreau**, sociologue installé en Bretagne, donne quelques clés de compréhension pour mener des politiques intercommunales qui répondent aux souhaits des jeunes de s'épanouir à la campagne et qui contribuent ainsi à infléchir le vieillissement de ces territoires.



Quel portrait dresseriez-vous de la jeunesse rurale ?

Nos travaux récents pour des collectivités bretonnes, de Haute-Marne ou des Deux-Sèvres ont montré que les jeunes sont attachés à leur lieu de vie. Ils apprécient le cadre, l'environnement, la convivialité, le tissu associatif et les liens sociaux. Ils peuvent aussi compter sur la proximité familiale en cas de besoin. Néanmoins, on a aussi constaté que ceux qui souhaitent et peuvent étudier, ceux qui recher-

chent aussi une vie culturelle plus riche, quittent leur village pour se rendre en ville. C'est un phénomène constant et qui est encore plus prégnant pour les jeunes femmes, plus nombreuses à poursuivre les études que leurs homologues masculins. C'est ainsi que les territoires ruraux, éloignés des villes, vieillissent et perdent leur population féminine (voir encadré page XIV).

Qui sont alors les jeunes ruraux qui restent à la campagne ?

On a pu constater dans les territoires observés, que ces jeunes peuvent se sentir déclassés, voire en situation d'échec, car ils n'ont pas pu partir. Faute d'avoir pu suivre des études, ils quittent l'école plus vite, rentrent dans la vie active et fondent leur famille plus tôt que les jeunes urbains. Ils sont éloignés des dispo-

jeunes mais aussi des actifs. En effet, qui va remplacer ces derniers, une fois partis à la retraite, s'il n'y a plus assez de jeunes ? Le télétravail peut faire revenir des emplois tertiaires dans les campagnes, mais c'est loin de suffire. Avec la population vieillissante, les besoins en matière de soins et de services comme les transports vont être grandissants. Il faudra aussi trouver des professionnels dans le commerce, l'artisanat,...

Que doivent faire les collectivités ? Sur quels leviers peuvent-elles agir ?

Le vrai sujet, c'est tout d'abord la volonté politique d'agir. Il n'y a pas de fatalité. Beaucoup de territoires ruraux misent sur le développement touristique, résidentiel ou dans les services destinés aux seniors... C'est bien, mais ce n'est

« L'accès à la formation, à l'emploi et à la culture est rendu plus difficile en raison d'une offre en matière de mobilité parfois lacunaire. »

sitifs publics. L'accès à la formation, à l'emploi et à la culture est rendu plus difficile par leur éloignement et en raison d'une offre en matière de mobilité parfois lacunaire. Néanmoins, la solidarité familiale et l'interconnaissance peuvent compenser en partie ces difficultés. Et puis, des jeunes font le choix de rester. Un quart d'entre eux l'ont exprimé par exemple dans les Deux-Sèvres et la moitié dans les communes de la région de Saint-Brieuc.

Quel est l'enjeu pour les collectivités rurales de maintenir ou de faire revenir les jeunes ?

Certains territoires vont se retrouver clairement en difficulté, car la population des seniors va s'accroître plus fortement que celle des

pas assez, car la courbe démographique ne pourra pas accompagner ces projets. Il faut donc aussi agir pour l'infléchir en permettant aux jeunes de rester vivre au pays, d'y revenir pour ceux qui l'ont quitté ou de s'y installer pour ceux qui n'y ont jamais vécu. Cette question doit être intégrée de façon transversale dans les projets des territoires, en prenant en compte les besoins des jeunes en logement, modes de garde, offre culturelle, transports... Certes, les collectivités rurales sont nombreuses à avoir mis en place des offres alternatives de transport : plateforme d'auto-stop sécurisé, transport à la demande, prêt de deux-roues, conduite accompagnée solidaire... D'autres, avec des associations, sont dotées d'une pro-

grammation culturelle attractive. Avec Internet, le secteur du tertiaire, qui représente 85 % des emplois en France, peut de plus en plus s'exercer à la campagne. Mais il reste un domaine encore en retrait, c'est celui du logement. Moins cher en milieu rural qu'en ville, il est aussi souvent plus vétuste et peu en adéquation avec les attentes des jeunes. Comme le parc est en partie privé, cela rend plus difficile l'intervention des collectivités. Alors, elles expérimentent, comme par exemple la mise à disposition de tiny house pour les jeunes en formation (voir page XI).

Les collectivités ont-elles les moyens d'agir dans tous ces domaines ?

Mener une politique jeunesse ne peut se faire à mon sens que dans un périmètre intercommunal. C'est la condition pour mutualiser les moyens et l'ingénierie qui permettront d'analyser les besoins des jeunes, les manques sur le terri-

« Tous les niveaux des collectivités, de la commune à la Région, possèdent des compétences jeunesse. Mais finalement, personne ne prend vraiment ce sujet à bras le corps. »

toire, puis de répondre aux appels à projets et de mobiliser des cofinancements. Tous les niveaux des collectivités, de la commune à la Région, possèdent des compétences jeunesse. Mais finalement, personne ne prend vraiment ce sujet à bras le corps... On peut aussi mobiliser des associations comme les Foyers ruraux, Familles rurales, les Centres sociaux, les Foyers de jeunes travailleurs... qui agissent depuis des décennies auprès des jeunes et ont acquis une expertise précieuse pour les collectivités. Tout le monde y gagne à avancer

L'ATTRACTION URBAINE

En Bretagne, les villes exercent un fort pouvoir d'attraction auprès de la jeunesse. La carte de la répartition de la jeunesse réalisée par l'Insee illustre ce phénomène puisque Rennes, Brest et dans une moindre mesure les autres villes moyennes concentrent une grande partie des moins de 20 ans. À l'inverse, dans les territoires ruraux (le centre-ouest Bretagne entre Lannion au nord et Concarneau au sud notamment), l'indicateur de jeunesse, c'est-à-dire le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus, est inférieur à 1, voire proche de 0,75, ce qui dénote un vieillissement. À certains endroits, les femmes, plus nombreuses à partir, représentent seulement 45,2 % de la population totale, contre 50,8 % à Rennes et 51,6 % au niveau national. Les projections de l'évolution par classe d'âge d'ici 2040, montrent par exemple que le Finistère va perdre 12 800 jeunes de 0-19 ans, 18 800 actifs de 20 à 64 ans et gagner 88 000 seniors de 65 ans et plus.

ensemble. La Caf, les Pays et les Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) peuvent aussi épauler les démarches.

Connaissez-vous des exemples réussis ?

Dans le Nord Deux-Sèvres, le Bocage bressuirais et le Pays de Gâtine portent le projet collectif « Les jeunes s'en mêlent », piloté par l'association Bocage Gâtine Jeunesse (Bogaje) créée en 2016, afin de répondre aux

13 postes de référents jeunesse ont vu le jour pour les écouter, les informer, les accompagner et les orienter vers les bons interlocuteurs dans tous les domaines : loisirs, mobilité, emploi, droits, logement, santé... Les jeunes ont dès le départ été associés aux prises de décision en tant qu'administrateurs de Bogaje, via des Assemblées libres des jeunes, sous la houlette du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) ou bien au sein même des projets menés localement. Un réseau de quatre tiers-lieux a émergé, où des jeunes adultes se retrouvent pour travailler dans l'artisanat ou le tertiaire ou sur des projets culturels. Des chantiers argent de poche ont été proposés, des campus ruraux de projets ont vu le jour et l'offre d'habitats jeunes a été renforcée, à travers des structures collectives mais aussi individuelles et mobiles (tiny houses). D'autres actions ont été conduites autour de la mobilité (plateformes de mobilité solidaire), de la promotion de la santé, ... Toujours dans le souci d'impliquer les jeunes et de répondre à leurs préoccupations.

besoins des citoyens âgés de 13 à 30 ans. Cela a créé une vraie dynamique sur cette région. Avec le soutien d'associations et de structures proches des jeunes (Familles rurales, Maison de l'emploi, Centre socio-culturel...),



Christophe Moreau est sociologue et directeur de Jeudevi, une équipe de recherche développement en sciences humaines et sociales (www.jeudevi.org), qu'il a fondée en 2005. Depuis 20 ans, il s'est spécialisé dans la recherche sur la personne humaine et l'accompagnement des politiques publiques, notamment en matière de d'éducation, de jeunesse et de travail social.

LES RÉGIONS ONT LA COTE



© Axel Puig

Sept ans après la réforme territoriale qui a vu leur nombre passer de 22 à 13, les Français plébiscitent plus que jamais leurs régions. Dans une étude lancée par TF1 en novembre 2021, 75% des 3 500 personnes interrogées affirment ainsi être attachées à leur

région, tandis que 87% considèrent s'y sentir bien. La grande majorité des sondés (88 %) juge que Paris concentre trop de pouvoirs. Ces derniers souhaiteraient des régions plus fortes politiquement pour agir prioritairement dans les domaines de la santé (39 %), de la formation et de l'emploi (33 %). Plus d'un tiers des répondants se sent abandonné par les services publics. Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Bretagne sont les régions qui font le plus rêver pour y vivre et s'ils déménageaient, un tiers s'installerait dans un village. À noter également la sortie de la seconde édition du Baromètre des Territoires d'Elabe et de l'Institut Montaigne. Il dresse le portrait de la France à partir des réponses de 10 054 personnes et révèle notamment que les difficultés sociales impactent davantage leur vie que les fractures territoriales.

Pour en savoir plus, recherchez en ligne « Régions, la grande enquête » et « Baromètre des territoires 2021 ».

PÉDALER EN SÉCURITÉ

Selon l'association nationale Vélo et territoires, entre janvier et septembre 2021, la pratique du vélo a progressé aussi bien en ville (+ 29 % par rapport à 2019) qu'en zones périurbaines (+ 22 %) et rurales (+ 11 %). Depuis 2010, cette croissance s'accompagne de celle de l'accidentologie cycliste (+ 27 %, en majorité hors agglomération) alors que celle de l'automobile diminue (- 19 %). Selon l'Observatoire national interministériel de la Sécurité routière, 226 cyclistes sont morts en 2021, soit

48 de plus qu'en 2020. Pour accompagner les collectivités dans l'aménagement et la sécurisation des parcours cyclables, la Fédération française de cyclotourisme a mis à jour sa Charte cyclable. Ce document rappelle les règles à respecter afin de rendre la route plus sûre pour les utilisateurs du vélo, que ce soit pour aller au travail, faire ses courses ou se balader.

www.velo-territoires.org et <https://ffvelo.fr>

© Jean-Luc Armand



L'EUROPE SE PENCHE SUR LA RURALITÉ

En octobre 2018, le Parlement européen avait affirmé la nécessité de mettre en place un Agenda rural européen. Si un an plus tard la France avait créé le sien, beaucoup de voisins n'ont pas suivi les préconisations de Strasbourg. L'Association française Nouvelles ruralités souhaite saisir l'opportunité de la présidence française du Conseil de l'Union européenne pour donner corps à cette ambition. La dynamique a été engagée à travers deux rendez-vous organisés le 9 décembre et le 3 février.

À noter également, le lancement le 20 décembre dernier, par la Commission européenne, d'un Pacte rural, destiné, là aussi, à mobiliser les acteurs publics, les structures et associations du monde rural autour de mesures qui répondent aux besoins et aux aspirations de ces populations. À partir de vastes consultations de citoyens et d'acteurs ruraux, il définit une vision à long terme, identifie les défis les plus urgents et les possibilités les plus prometteuses.



© Axel Puyg

POUR LES FEMMES, RURALITÉ NE RIME PAS AVEC ÉGALITÉ

Les femmes qui vivent à la campagne éprouvent plus de difficultés que leurs homologues urbaines à accéder aux transports, à l'information, l'emploi, ou aux services publics. En outre, en 2020, la moitié des féminicides a eu lieu en milieu rural alors même que la population féminine est plus importante en ville. C'est pour soutenir des projets associatifs d'accès aux droits, de lutte et de prévention des violences, d'accompagnement vers leur insertion professionnelle, qu'a été lancé un premier appel à manifestation d'intérêt (Ami) doté d'un million d'euros sur deux ans. Huit projets ont pour l'instant été retenus. À noter aussi, le lancement de novembre à mi-janvier, d'un autre appel à projets local, entièrement déconcentré, Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+. 2,3 millions d'euros seront attribués pour l'année 2022 aux associations lauréates. Les projets ruraux disposeront, de la part de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, d'un bonus de 50 % de l'aide accordée.

www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

100 000 FERMES DISPARUES

Toujours plus grandes et de moins en moins nombreuses. Telle est la conclusion dramatique que révèle le dernier recensement agricole. En dix ans, la France métropolitaine a perdu la bagatelle de 100 000 exploitations agricoles (sur un total désormais de 390 000). Hormis l'horticulture et le maraîchage, toutes les spécialités (et surtout l'élevage) sont touchées par cette évolution. De même, tous les départements sont concernés, et particulièrement les Vosges, le Territoire-de-Belfort et les Alpes-Maritimes.

Tous les chiffres : <https://agreste.agriculture.gouv.fr>
et <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr>



© Sylvie Le Calvez

QUE FAISONS-NOUS DES TERRES ?

Quel usage faisons-nous des terres agricoles ? Quels arbitrages réalistes, socialement acceptables, permettront de répondre le mieux possible aux différents enjeux agricoles, forestiers, énergétiques, environnementaux, climatiques qui nous attendent ? Trois instituts de recherche et de conseil, Solagro, Inra et Iddri, ont analysé 16 scénarios proposés par différentes organisations de plusieurs pays d'Europe. Dans le scénario du Conseil danois de l'agriculture par exemple, l'intensification technologique semble la voie à suivre alors que ceux de Future Nordic Diet,

Tyfa, Afterres2050 se tournent vers plus de sobriété ainsi que le développement de l'agroécologie. Certains adoptent une lecture sectorielle, d'autres associent plusieurs aspects : modes de productions végétales, types d'élevage, devenir de la forêt, demande alimentaire,.... La grande majorité table néanmoins sur une diminution de la consommation de protéines animales et la réduction de l'élevage.

Pour en savoir plus, en ligne, rechercher avec l'intitulé : Définir l'usage que nous faisons des terres.

LES MANUFACTURES PARTICIPENT À LA RELANCE

La Turbine créative dans la Loire, la Cabane en Gironde, Volte dans l'Hérault, la FabUnit dans la Drôme : le 8 décembre ont été dévoilés les 20 lauréats (dont 9 ruraux) de la première vague de labellisation des Manufactures de proximité, dans le cadre de France Relance. Cet Appel à manifestation d'intérêt soutient les initiatives locales qui émergent depuis quelques années dans le but de relocaliser la production, valoriser et transmettre des savoir-faire et des compétences dans

des domaines très variés : textile, laine, bois, métal, plantes, céramique, fabrication numérique... 100 manufactures vont être ainsi labellisées en trois vagues de sélection jusqu'au mois de mars 2022 et bénéficieront d'un fonds doté de 30 millions d'euros, versés sous la forme de subventions d'investissement, d'amorçage ou d'accompagnement en ingénierie.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA RURALITÉ

Pays, pôles territoriaux... 62 % de la surface française et 47 % de sa population sont couvertes par 268 territoires de projet. Organisés autour d'une assemblée d'élus et d'un conseil de développement qu'animent les forces vives locales (associations, entreprises, acteurs divers...), ils contribuent à l'émergence de nombreuses actions qui touchent la transition écologique, l'économie, le cadre de vie, les services à la population... En fin d'année, l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP)

qui les représente, a signé avec l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) une convention-cadre de cinq ans qui s'intéressera en particulier aux territoires ruraux et périurbains. Ils pourront bénéficier des connaissances scientifiques de l'institut pour agir dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de l'attractivité des territoires et du cadre de vie.

<https://anpp.fr>



© Axel Puig

LA MOBILITÉ, EN DOUCEUR ET EN LIGNE

Loiret, Côte-d'Or, Puy-de-Dôme, Corse, Réunion... 396 projets français de pistes cyclables et de mobilité douce sont soutenus par l'Europe, ainsi que 409 autres projets de modernisation des réseaux ferroviaires et d'aménagement des gares. Tous sont recensés en ligne, un vrai vivier d'échanges d'expériences de mobilité douce.

Chercher sur le site www.europe-en-france.gouv.fr, avec les mots L'Europe s'engage.

S'INDIGNER, RÊVER, S'ENGAGER

Lorsqu'il a fallu appliquer la réforme des rythmes scolaires, Jo Spiegel, maire de Kingersheim dans le Haut-Rhin de 1989 à 2020, a réuni parents, enseignants et associations aux côtés de chronobiologistes. Ensemble, ils ont travaillé des mois pour trouver des solutions adaptées aux réalités locales. Voici un des exemples de ce que l'édile a pratiqué durant son mandat et qu'il nomme la démocratie-construction. Il explique dans cet ouvrage très pédagogique, que l'élu doit adopter pour cela une posture de service et de partage et non d'égo et de pouvoir. Les habitants doivent en outre être associés comme des citoyens en capacité de réagir et de construire. Reste qu'il faut réunir quelques conditions : s'entourer de compétences en matière de dialogue, donner aux habitants les clés pour comprendre la complexité du monde avant d'agir localement, prendre le temps et créer un lieu confortable d'exercice de cette citoyenneté.



DR

S'indigner, rêver, s'engager vers la démocratie-construction, par Jo Spiegel et Sasha Wizel, 2021, 48 p., 12 euros, coéd. Les Locals-La Librairie des Territoires. Commande sur locals.fr



© Axel Puig

QUE PALPITE LE CŒUR DES VILLES !

Le 7 septembre dernier, le président de la République a annoncé la prolongation jusqu'en 2026 du programme Action cœur de ville. Pour ce faire, les maires et présidents d'intercommunalités vont être concertés sur les besoins et les enjeux à venir. Ce plan concerne les villes de taille moyenne désireuses de redynamiser leur centre-ville : réhabilitation de l'habitat, développement

économique et commercial, accessibilité, mobilité, mise en valeur de l'espace public et du patrimoine, accès aux équipements et aux services publics... Lancé en 2018 et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, il était doté de cinq milliards d'euros, mobilisés par l'État et des partenaires financeurs.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

300 FABRIQUES DE TERRITOIRE LABELLISÉES

Le 17 décembre 2021, vingt nouvelles Fabriques de territoire ont rejoint les 280 déjà labellisées par l'État. Ces tiers-lieux hybrides (voir le dossier du *Village* n° 150) – fablabs, espaces de coworking, de mutualisation, d'initiatives culturelles, associatives... – pourront recevoir une aide de 75 000 à 150 000 € sur trois ans, à raison de 50 000 € annuels maximum, ainsi que des moyens d'expertise. Pour ces nouveaux labellisés, une attention particulière a

été portée sur les départements ruraux, notamment ceux qui ne comptaient aucune fabrique (les Vosges) ou une seule (Ariège, Haute-Corse, Haute-Saône, Haute-Savoie, Cher, Corrèze, Indre-et-Loire, Pyrénées-Orientales, Mayotte). À ce jour, la moitié des 300 fabriques soutenues sont situées en dehors des pôles urbains.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

COMMENT AMÉNAGER SANS ARTIFICIALISER ?

Décideurs, citoyens, vous n'en pouvez plus de voir les terres agricoles grignotées chaque année par l'urbanisation ? Pour construire en optimisant ce qui existe déjà, pour densifier l'habitat à travers les documents d'urbanisme, encore faut-il disposer de données fiables. C'est justement la vocation de l'Observatoire de l'artificialisation, ouvert en 2019

par le Gouvernement. À travers des cartes et des données actualisées, il permet de suivre les flux de l'artificialisation des sols dès l'échelle communale. On y trouve aussi des fiches pratiques et de nombreuses ressources documentaires pertinentes.

<https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr>



© Lucile Vilboux

RÉNOVER LES LOGEMENTS TOURISTIQUES DE MONTAGNE

Lancé au mois de mai 2021 par le Premier ministre, le Plan Avenir Montagnes doit accompagner les territoires de montagne qui souhaitent développer et diversifier leurs activités touristiques tout en répondant aux enjeux des transitions écologiques. C'est dans ce cadre que 25 stations viennent d'être sélectionnées pour bénéficier d'un appui en ingénierie d'Atout France pour deux ans et demi. 17 d'entre elles sont situées dans les Alpes, sept dans les Pyrénées et une dans le Jura.

L'objectif est qu'elles rénovent leur parc d'hébergements, constitué à plus de 80 % de résidences secondaires ou de résidences de tourisme construites il y a plus de trente ans. Ces opérations doivent pérenniser l'attractivité commerciale et touristique des stations, optimiser l'occupation des logements et répondre aux besoins d'hébergement des habitants et des saisonniers.

Pour en savoir plus : www.cohesion-territoires.gouv.fr

30 ACTIONS CULTURELLES RURALES

Une cantine rurale et un café culturel à Saint-Froult (Charente-Maritime), un festival de contes en Lozère, une ferme agricole et culturelle à Cérilly (Allier), de l'art contemporain au cœur du massif des Vosges... Voici quelques-unes des 30 initiatives culturelles détaillées dans le guide *Culture et développement*

rural, produit par le Réseau rural national. Élus et porteurs de projets culturels et touristiques y trouveront aussi des repères méthodologiques, une réflexion sur les ruralités et leur évolution, des ressources documentaires, une liste des organismes financeurs et d'accompagnement...

Par Jean-Luc Pouts et Jean-Michel Tobelem, 2021, 144 p. Téléchargeable sur le site : www.reseaurural.fr, rubrique Centre de ressources.